ISSN 0024-7650

L'éditorial d'Arlette Laguiller p. 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

lutte ouvrière

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2196 - 3 septembre 2010 - **Prix : 1 €** - DOM : 1,50 €

Réussir le 7 septembre et préparer la suite

M 06189 - 2196 - F: 1,00 €

SOMMAIRE

Leur société

p. 4 ■ Retraites-Sécurité sociale, c'est aux patrons de payer
■ Niches fiscales
p. 9 ■ Réduction de l'aide au logement étudiant, le gouvernement renonce
■ Logement étudiant
■ Pauvres, jeunes en difficultés, foyers
p. 12 ■ Une rentrée scolaire catastrophique
■ Le RSA jeune
■ Réussir le 7 septembre
p. 5 ■ 7 septembre, tous en grève et en manifestation
■ Déficits de la Sécurité sociale
■ Le gouffre sans fond de la dette sociale

Dans le monde

p. 6-7 ■ Pakistan
■ Mineurs chiliens
■ États-Unis : cinq ans après l'ouragan Katrina Rassemblement des Tea parties à Washington
p. 8 ■ Xénophobie et racisme
■ Expulsion des Roms
■ Samedi 4 septembre manifestons contre la politique xénophobe et raciste du gouvernement
■ Quand Sarkozy attaque les Roms
p. 10 ■ Segula-AIS (Bouches-du-Rhône) : grève
■ Centrale EDF de Cattenom (Moselle)
■ CAF Nancy

Il y a 90 ans

p. 11 ■ Septembre 1920, Le congrès des peuples d'Orient à Bakou

• Chômage

Les tricheries du gouvernement… et celles du patronat

Laurent Wauquiez, secrétaire d'État chargé de l'Emploi, voit un « *succès encourageant* » dans les chiffres du chômage de juillet que vient de publier son ministère : moins 0,5 % par rapport au mois précédent, soit 14 400 chômeurs en moins. Seulement, pour aboutir à ce résultat, il faut chausser des lunettes spécialement conçues, qui rétrécissent nettement le champ de vision, car il s'agit des seuls demandeurs d'emploi de catégorie A, n'exerçant aucune activité. Si l'on inclut les personnes qui n'ont pu travailler qu'un nombre d'heures réduit, dans des petits boulots ou en intérim, le nombre de chômeurs augmente cette fois de 0,1 % (+ 5 300 demandeurs d'emploi). La hausse est particulièrement forte parmi les jeunes et parmi les plus de 50 ans. Si on ajoute encore les demandeurs d'emploi en stage, en formation, en reclassement après un licenciement économique ou en maladie et ceux en contrats aidés, on atteint plus de 4 573 000 inscrits à Pôle emploi, soit 8,2 % de plus qu'en juillet 2009. Une telle situation est d'autant plus dramatique que le nombre de personnes au chômage de longue durée a progressé de 27,6 % en un an.

Les chômeurs qui ne perçoivent plus d'indemnité sont donc de plus en plus nombreux. Mais le gouvernement préfère tourner son regard ailleurs, de même que le patronat ferme les yeux sur ce que deviennent les travailleurs licenciés. Selon le journal *Les Échos*, si le nombre de plans sociaux est en baisse, cela est dû entre autres à ce que certaines PME évitent de plus en plus la mise en œuvre de plans sociaux en privilégiant d'autres modes de rupture de contrat de travail, comme les « ruptures conventionnelles » ou « les vagues de départs de petite ampleur ». Malgré cette tricherie, 668 plans sociaux ont tout de même été signalés au ministère du Travail au cours du premier trimestre.

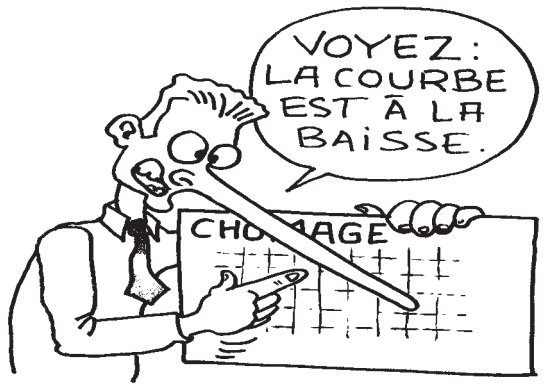

Que les licenciements collectifs soient labellisés dans un plan social ou pas, seule leur interdiction permettrait d'obtenir un « succès encourageant » dans la lutte contre le chômage.

Jean SANDAY

Un chiffre qui dérange

En un an, le chômage des plus de 50 ans a augmenté de 17,6 %. C'est dire que, si le gouvernement réussissait à faire reculer l'âge de la retraite, cela ferait augmenter la pauvreté. Car, pour nombre de seniors, la pension de retraite serait remplacée par une indemnité de chômage, si tant est qu'ils y aient droit.

Fêtes régionales de Lutte Ouvrière

MARSEILLE
Dimanche 12 septembre à partir de 11 h 30
Parc de Valabre, près de Gardanne

LYON
Samedi 25 septembre à partir de 17 h
Dimanche 26 septembre à partir de 12 h
Espace Mosaïque à Saint-Priest

TOULOUSE
Samedi 25 septembre à partir de 18 h
Dimanche 26 septembre à partir de 11 h
Parc des Expositions, Hall 8

ORLÉANS
Dimanche 26 septembre à partir de 10 h
Salle des Fêtes de Saran

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continuent à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de :

Association de financement du parti Lutte Ouvrière

en les envoyant à l'adresse suivante :

LUTTE OUVRIÈRE
BP 233
75865 PARIS CEDEX 18

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

LUTTE OUVRIÈRE
Union Communiste (Trotskyste)
membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 – Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. – Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 – 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. – Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière l'hebdomadaire
www.lutte-ouvriere-journal.org

Lutte Ouvrière multimédia
(télé, radio, CLT)
www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Lutte Ouvrière audio
(version parlée de nos textes)
www.lutte-ouvriere-audio.org

La lettre d'information hebdomadaire par e-mail
Abonnez-vous gratuitement

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : .....Prénom : .....
Adresse : .....
Code postal : .....Ville : .....
Ci-joint la somme de : .....
par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière
ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	*Lutte Ouvrière*		*Lutte de Classe*
Destination :	*6 mois*	*1 an*	*1 an*
France, DOM-TOM	*18 €*	*35 €*	*15 €*
DOM-TOM avion	*25 €*	*50 €*	*21 €*
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	*30 €*	*60 €*	*20 €*
USA, Canada	*35 €*	*70 €*	*22 €*
Autre Amérique, Asie, Océanie	*43 €*	*85 €*	*25 €*
Envois sous pli fermé : tarifs sur demande			

L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise du 31 août

Pour le succès du 7 septembre !

C'est donc dans une semaine que le gouvernement présentera à la Chambre des députés les nouvelles mesures qu'il entend mettre en œuvre contre le système des retraites : le recul de l'âge du départ en retraite et l'augmentation des annuités nécessaires. Et on nous présente les choses comme si cette prétendue « réforme » était rendue nécessaire par l'évolution démographique du pays, le fait que l'espérance de vie a augmenté. Mais c'est un mensonge pur et simple. Si la CNAV, la caisse des retraites, va vers des difficultés financières, c'est avant tout parce que ses rentrées ont fortement diminué au fil des années.

Le premier responsable, c'est le chômage, qui a diminué le nombre de cotisants salariés. Mais le chômage n'est pas dû à une fatalité économique. C'est la conséquence de la politique du grand patronat qui pour réaliser plus de profits a jeté à la rue, avec la bénédiction de l'État, des centaines de milliers de salariés, pour produire autant, sinon plus, avec moins de travailleurs. Et prétendre, comme le gouvernement, améliorer la situation en repoussant l'âge du départ en retraite, alors que tant de jeunes cherchent désespérément un emploi, relèverait de la stupidité s'il ne s'agissait pas, en fait, de s'attaquer au montant des pensions des futurs retraités.

Le deuxième responsable des difficultés de la caisse des retraites, c'est le bas niveau des salaires, que le gouvernement a encouragé (comme si les patrons avaient besoin de cela !) par les nombreuses réductions de cotisations sociales patronales, en particulier pour tous les salaires inférieurs à 1,6 smic, ce qui constitue une véritable prime à la surexploitation. La revalorisation des salaires, qui n'ont cessé de prendre du retard sur le coût de la vie, n'améliorerait pas seulement le niveau de vie des travailleurs. Elle procurerait aussi des rentrées supplémentaires à la caisse des retraites.

Le troisième responsable, c'est justement la baisse des cotisations patronales. Les cotisations patronales de Sécurité sociale sont en effet passées de 34,62 % à 30,38 % entre 1980 et 2008, la politique d'exonération de cotisations sociales patronales ayant commencé sous la présidence de Mitterrand. Pour les salariés payés au smic, ces cotisations sont par exemple passées de 34,62 % à 4,29 % des salaires. Et à cela s'ajoutent d'autres exonérations pour les heures supplémentaires, pour un contrat de retour à l'emploi, etc.

Comme on le voit, il suffirait de revenir sur ces cadeaux faits au patronat au fil des années pour permettre à la caisse des retraites de faire face à la situation à venir. Mais c'est justement ce que le gouvernement ne veut pas. Car toute sa politique vise à permettre aux capitalistes de continuer à prospérer, malgré la faillite de leur système.

C'est une véritable guerre de classe que le patronat et l'État à son service mènent contre le monde du travail, et dont le projet de loi sur les retraites n'est qu'un aspect.

L'augmentation des charges de travail de tous ceux qui ont un emploi, la détérioration des conditions de travail, sont aussi des conséquences de cette guerre. En vingt ans, le nombre de ceux qui travaillent de nuit a pratiquement doublé, celui-ci concerne aujourd'hui plus de 10 % des hommes salariés et 7,3 % des femmes.

C'est aussi dans leur vie quotidienne, en dehors du travail, que les travailleuses et les travailleurs sont frappés par la politique gouvernementale. Pour pouvoir consacrer plus d'argent à aider la grande bourgeoisie à s'enrichir encore davantage, l'État rogne sur le budget des services publics indispensables à la population, sur la santé, sur les transports en commun, sur la construction de logements, sur l'enseignement.

Mais nous qui produisons toutes les richesses de ce pays, qui faisons fonctionner toute l'économie, nous pouvons faire reculer ces gens-là, qui ne sont forts que de notre résignation.

Nous aurons l'occasion, le 7 septembre, de montrer que nous sommes prêts à lutter contre ces nouvelles régressions sociales qu'on veut nous imposer. Une journée de grèves et de manifestations réussie ne suffira évidemment pas à les faire reculer. Mais être le plus nombreux possible à arrêter le travail ce jour-là, à manifester, sera le meilleur moyen de redonner courage à tous les hésitants, et de préparer les indispensables luttes à venir. Car la guerre sociale que le patronat et le gouvernement mènent contre nous, nous pouvons la gagner !

Arlette LAGUILLER

• Université d'été du PS

Tous d'accord... pour ne pas parler du programme

L'université estivale des socialistes s'est voulue soucieuse de montrer une image d'unité la plus lisse possible. Les différentes sensibilités, mieux vaudrait dire les ambitions les plus marquantes, ont fait l'effort de ne pas mettre l'accent sur ce qui les distingue. Et cela avec d'autant plus de facilité qu'un consensus s'est réalisé sur l'importance à donner aux « questions sécuritaires ». Dans la foulée de Manuel Valls ou de Julien Dray, Martine Aubry a, dans son discours de clôture, enfourché à son tour ce thème, tout en répétant, avec un brin d'hypocrisie, qu'elle refusait de se laisser entraîner sur le terrain fangeux d'un Sarkozy et de sa majorité. Quant à Ségolène Royal, elle en a rajouté une couche, revenant après coup sur un aspect qui avait été l'un de ses axes lors de sa campagne présidentielle de 2007 : le recours à l'armée et à ses officiers pour remettre sur le droit chemin les jeunes délinquants.

Mais par contre, pas la moindre indication sur la politique que mènerait le candidat socialiste à l'Élysée, s'il était élu. On ignore d'ailleurs qui sera le candidat choisi, ou même souhaité par le PS. Il faudra, nous dit-on, attendre le verdict des « primaires » pour savoir qui portera la casaque du PS en 2012. Les primaires : une formule vague qui a au moins le mérite, pour les postulants socialistes, de maintenir le suspens et de différer l'annonce des candidatures, tout en maintenant le flou absolu sur le programme.

On évoque de plus en plus la candidature de Strauss-Kahn, que l'alibi confortable de ses fonctions à la tête du FMI ont contraint à se tenir à l'écart de La Rochelle. Ce qui ne l'avait pas empêché, notons-le en passant, de se prononcer sur la réforme de la retraite en France, estimant que le maintien de l'âge de départ à 60 ans n'était pas un dogme.

Donné favori par les sondages et présenté comme le seul candidat pouvant battre Sarkozy en 2012, il a l'avantage, outre celui de ne pas être dans une situation qui l'oblige à battre la campagne au quotidien, d'être le politicien de gauche dont le profil politique est le meilleur pour séduire des électeurs de droite.

Tout est fait, on le voit, pour que les partis dits d'opposition, ou de gauche, cachent jusqu'au dernier moment à leurs électeurs les cartes qu'ils proposeront de jouer en 2012.

Les seules indications qu'ils fournissent, à leur corps défendant il est vrai, c'est qu'à ce jeu, les dupes, ce seront ceux à qui on aura réussi à faire croire qu'en votant « bien » ils pourraient améliorer leur sort.

Jean-Pierre VIAL

• Retraites - Sécurité sociale

C'est aux patrons de payer

Pas une semaine sans qu'un ministre, ou Sarkozy lui-même, y aille de son couplet sur « le trou abyssal des déficits » des caisses de retraite et plus généralement de la Sécurité sociale. Et chacun d'en rajouter pour tenter de justifier les attaques sur les retraites contenues dans le projet de loi du gouvernement, en osant même invoquer *« la solidarité nécessaire entre générations »*, car *« il ne faudrait pas laisser aux générations futures »* la tâche de faire face à cette situation.

Outre qu'aujourd'hui ces déficits sont une plaisanterie à côté des déficits cumulés du budget de l'État – eux vraiment laissés aux générations futures – la réalité de l'évolution des cotisations sociales entre salariés et employeurs donne un tout autre éclairage de la réalité.

Tout d'abord, il faut rappeler que pour tous les salariés du privé – donc hors tous les fonctionnaires, d'État, des collectivités locales et de la fonction publique hospitalière – les retraites reversées par la Caisse nationale d'assurance vieillesse, la CNAV, sont prises sur les cotisations sociales globales payées par les salariés et leurs employeurs. Cette retraite Sécurité sociale n'assure qu'une partie des retraites, au maximum 50 % du salaire brut de référence calculé sur les vingt-cinq meilleures années. À cela s'ajoutent les pensions versées par les caisses de retraites complémentaires.

Les employeurs payent de moins en moins

En ce qui concerne l'évolution des seules cotisations Sécurité sociale payées par les employeurs et les salariés du secteur privé, elles ont progressé de façon considérable pour les salariés et chuté de façon gigantesque pour les employeurs, ce qui n'empêche pas ceux-ci de crier au loup en osant encore se plaindre.

Les principales mesures qui ont fait baisser les cotisations Sécurité sociale payées par les employeurs ont été les exonérations de cotisations décidées par les gouvernements successifs. Elles sont tellement nombreuses qu'il est impossible d'en faire l'énumération, parfois réservées à certains secteurs ou à certaines zones géographiques, ou d'ordre général, sur les bas salaires par exemple. Le total de ces exonérations de cotisations au bénéfice des employeurs a atteint 31 milliards d'euros pour 2008, et devrait rester au même niveau en 2009 et 2010. La raison en est simple. La principale mesure d'exonération concerne les salaires qui vont du smic jusqu'à 1,6 fois celui-ci, c'est-à-dire près de 2 150 euros brut mensuels. C'est-à-dire l'immense majorité des salariés du pays. Ces exonérations de cotisations sont quasiment totales au niveau du smic, mais moins importantes au fur et à mesure que le salaire augmente. C'est dire si les employeurs sont doublement intéressés à ramener le plus possible les salaires vers le bas, avec ce bonus aux bas salaires. Dans cette période de chômage, ce sont les salaires dans leur ensemble qui sont tirés vers le bas, ce qui provoque du coup une augmentation mécanique des allégements de cotisations Sécurité sociale au bénéfice des patrons.

Selon les chiffres publiés dans l'hebdomadaire de la confédération FO, en août, le coût global pour un employeur d'un salarié payé au smic, grâce à ces allégements de cotisations, serait aujourd'hui le même qu'en 1992, il y a donc dix-huit ans. Inutile de rappeler que certains prix, eux, ont quasiment doublé, voire plus, dans le même temps. C'est dire la masse de profits que cela a générée.

LO

Les salariés cotisent de plus en plus

Parallèlement, de 1980 à 2006, les cotisations Sécurité sociale des salariés, CSG-CRDS comprises, auraient augmenté de plus de 63 %, passant de 9,5 % à 15,5 % du salaire brut.

Et sur la même période, de 1980 à 2006, sans tenir compte des exonérations de cotisations, les seules cotisations vieillesses de la Sécurité sociale ont augmenté de 20,73 % pour les employeurs, passant de 8,20 à 9,90 % du salaire brut. Pendant ce temps les cotisations des salariés sur ce même chapitre ont, elles, augmenté de 43,6 %, passant de 4,7 à 6,75 % du salaire brut. Les cotisations à la CNAV ont donc augmenté deux fois plus vite pour les salariés, en faisant un cadeau supplémentaire aux employeurs et en creusant ainsi un véritable déficit au détriment de la caisse de retraite.

Alors, sans parler des trous creusés par l'État qui ne compense même pas totalement ses allégements de cotisations, du non-financement du Fonds de solidarité vieillesse, du pillage par l'État du fonds de garantie des retraites, on se rend compte que mettre fin aux déficits de tous ordres ne serait pas difficile, sans parler de la fin du chômage de masse. Il suffirait de remettre en cause les formidables cadeaux des allégements de cotisations, de ramener l'évolution des cotisations patronales au niveau de celle des salariés, en faisant payer les arriérés. Cela suffirait pour, d'un coup, combler ces prétendus « trous abyssaux ». Ce ne serait pas la révolution, mais simplement revenir à la situation de 1980, une époque où les patrons ne se portaient pas si mal. Mais même ces ajustements de simple justice, il faudra lutter avec détermination pour les conquérir et faire rendre aux patrons et à l'État ce qu'ils ont volé.

Paul SOREL

• Niches fiscales

Le gouvernement, chien de garde du capital

Tant pis pour ceux qui se seraient imaginé qu'en s'attaquant aux niches fiscales, le gouvernement pouvait rogner un tant soit peu les cadeaux faits aux capitalistes.

Le Premier ministre Fillon a nettement précisé, lundi 30 août sur France Inter, que les mesures envisagées épargneront les entreprises, c'est-à-dire leurs propriétaires : *« On a décidé de préserver toutes les mesures qui décident de stimuler l'emploi, d'écarter toutes les mesures qui touchent des publics très fragiles et toutes les mesures qui visent à améliorer la compétitivité des entreprises. »*

Les « publics très fragiles », c'est-à-dire les couches les plus pauvres de la population, ne sont là que pour donner l'impression d'un équilibre entre riches et pauvres. Les quelques exonérations qui touchent les plus pauvres vont sans doute perdurer : on ne tond pas un œuf. De toute façon, y compris les plus pauvres paient les impôts sur la consommation, TVA et autres, qui sont les plus injustes et les plus inégalitaires de tous. Mais une fois gommée cette fausse fenêtre, le ministre affirme simplement qu'il maintiendra les exonérations et toutes les mesures qui favorisent les capitalistes.

Ainsi le crédit impôt recherche ne sera pas touché. C'est pourtant une des niches fiscales les plus coûteuses, qui permet aux grandes entreprises de déduire de leur impôt une bonne partie de leurs frais de recherche et développement, qui ne concernent pas que des recherches socialement utiles. Et Fillon précise : *« Je le dis tout de suite, il n'y aura pas de mesure sur le crédit impôt recherche, il n'y aura pas de mesure sur les moyens qui aident les entreprises à investir. »*

Investir, stimuler l'emploi, améliorer la compétitivité : voilà sous quels prétextes les gouvernements pillent le budget de l'État pour subventionner la grande bourgeoisie. Avec pour seul résultat de gonfler les profits, sans aucun effet favorable sur l'emploi. C'est ce que confirme l'Insee, dans une étude sur la loi Fillon de 2003 qui généralisait à toutes les entreprises les allégements de charges sur les salaires jusqu'à 1,6 smic. Cette réforme aurait eu pour effet de créer, ou sauvegarder, 21 500 emplois dans les entreprises qui n'avaient pas signé l'accord sur la réduction et l'aménagement du temps de travail, et qui donc avaient conservé jusqu'alors la semaine légale de 39 heures de travail. Mais dans le même temps, entre 2003 et 2005, les entreprises déjà aux 35 heures ont supprimé 39 000 emplois, presque le double. L'étude souligne en outre que ces exonérations jusqu'à 1,6 smic ont favorisé le recours aux emplois précaires et à temps partiel.

L'emploi n'est donc qu'un mauvais prétexte. Le gouvernement veut maintenir les cadeaux aux entreprises. Et en fait de niches, c'est les salariés, les chômeurs et les retraités qui seront tondus un peu plus ras, à moins qu'ils ne se mettent à mordre les raboteurs et tondeurs de tout poil.

Vincent GELAS

• 7 septembre

Tous en grève et en manifestation !

pour mettre en échec le projet de loi sur les retraites, pour en finir avec tous les reculs, pour garantir les emplois, les salaires et le droit à une vie digne

Les confédérations syndicales appellent toutes à participer aux grèves organisées dans les entreprises et aux manifestations qui auront lieu dans tous les départements.

Oui, le monde du travail doit se mobiliser massivement pour dire à tous qu'il refuse de voir les retraites une nouvelle fois attaquées et qu'il veut que tous les travailleurs bénéficient enfin d'une retraite digne de ce nom, pour ceux qui sont déjà à la retraite comme ceux qui y seront demain.

Il n'y a aucune raison d'accepter de devoir travailler jusqu'à 67 ans, ou encore plus sûrement de rester chômeur jusqu'à cet âge-là, pour pouvoir bénéficier d'une retraite à taux plein, même si on n'a pas les 41 ans, et demain les 42 ans de cotisations requis. Pas question d'accepter que tous les autres soient gardés au travail ou au chômage jusqu'à 62 ans.

Les attaques contre les retraites n'ont qu'un but : faire encore baisser la part du patronat dans le financement des retraites, en pillant les caisses de la Sécurité sociale et de l'État, quitte à transformer en miséreux ceux qui arriveront à la retraite dans les prochaines années.

Faire reculer le gouvernement sur son projet de loi sur les retraites, c'est possible. Il y a 25 millions de salariés dans le pays, des millions de retraités : que pèserait le camp des profiteurs, face à un mouvement qui rassemblerait toutes les victimes de ce système, tous ceux sur le dos de qui on veut, par tous les moyens, malgré la crise, en rognant sur leurs moyens d'existence, garantir aux classes riches de pouvoir, encore et toujours, amasser des milliards ?

Le gouvernement et Sarkozy ne sont pas si sûrs d'eux qu'ils voudraient le faire croire. Ils ont tous peur, comme le patronat, que cette nouvelle attaque provoque en retour une réaction large, puissante, déterminée, qui inverse le rapport de forces entre travailleurs et profiteurs. Eh bien, il ne faut pas les décevoir, en faisant massivement grève et en participant aux manifestations.

Les travailleurs sentent bien que ce qui est en jeu dépasse largement le seul problème des retraites. Si le gouvernement veut faire passer cette nouvelle attaque, c'est dans l'espoir de pouvoir ensuite s'engouffrer dans la brèche ainsi créée, et tenter de faire passer toutes les attaques déjà annoncées et toutes celles encore à venir.

Alors, il est temps d'imposer, au moment où les plus grandes entreprises annoncent qu'elles ont des centaines de milliards sous le coude, dont elles ne savent pas quoi faire, que cet argent tiré de l'exploitation de tous serve à garantir les besoins de toute la classe ouvrière.

Le 7 septembre peut être le début d'un mouvement large et profond, qui fasse annuler tous les reculs ajoutés les uns aux autres depuis près de vingt ans sur les retraites. Et, plus généralement, arracher la garantie pour tous d'une vie digne, avec l'emploi et le salaire auxquels chacun devrait avoir droit. Il faut tout faire pour que la réussite de cette journée permette de lui donner au plus vite une suite, indispensable pour contraindre patronat et gouvernement à reculer.

Paul SOREL

• Déficits de la Sécurité sociale

Le gouvernement taxe petits épargnants et malades

Pour financer les déficits de la Sécurité sociale, le gouvernement vient d'annoncer son intention de mettre à contribution à partir de 2011 les souscripteurs de contrats d'assurance vie et d'assurance santé.

Le gouvernement propose ainsi de soumettre les intérêts des fonds en euros des contrats d'assurance vie dits multi-support (composés à la fois de fonds en euros, investis en obligations, et de placements en actions) à la CSG et à la CRDS tous les ans, alors qu'ils le sont en une seule fois au moment du dénouement du contrat. Le gouvernement, qui se défend d'instaurer une nouvelle taxe, présente la mesure comme une « anticipation ». Elle n'en coûtera pas moins 1,6 milliard d'euros en 2011 aux épargnants concernés.

Le gouvernement a annoncé aussi la création d'une taxe de 10 % sur les réserves que les compagnies d'assurances ont l'obligation de constituer, en prévision d'éventuels mauvais résultats financiers. Ces sommes mises en réserve appartiennent de fait, non aux assureurs, mais aux assurés. Les détenteurs de contrats d'assurance vie seront donc doublement taxés. Ils ne sont pas tous riches, loin de là – la plupart sont des épargnants modestes – mais ils sont nombreux : plus de 14 millions. Cette nouvelle taxe devrait représenter 1,4 milliard sur deux ans.

La troisième mesure concerne les contrats d'assurance santé complémentaires dits solidaires, qui étaient jusqu'à maintenant exonérés de la « taxe spéciale sur les conventions d'assurance », autrement dit environ 95 % des contrats souscrits. À partir de l'année prochaine, les mutuelles et les compagnies devront acquitter chaque année une taxe de 3,5 %. Cela devrait rapporter à l'État 1,1 milliard d'euros. Cette taxe risque fort d'être répercutée, en tout ou partie, sur le coût des complémentaires santé. Et donc de rendre plus onéreux et, pour certains assurés, plus difficile l'accès aux soins. Ces mesures devraient rapporter au total de l'ordre de trois milliards d'euros en 2011. À comparer aux allégements de cotisations sociales patronales, niche fiscale qui a coûté au budget de l'État près de 30,7 milliards d'euros en 2008. Mais pour le gouvernement il n'est pas question d'y toucher. En matière de « rabotage des niches fiscales » pour réduire le déficit du budget de l'État, le gouvernement tient ses promesses : il ne s'en prend pas aux riches.

Jean-Jacques LAMY

Le gouffre sans fond de la « dette sociale »

Les milliards que rapporteront les trois mesures annoncées par le gouvernement sont destinés à alimenter les caisses de la Cades – Caisse d'amortissement de la dette sociale. Cet organisme a été créé en 1996, pour gérer la « dette sociale », autrement dit les déficits de la Sécurité sociale et du Fonds de solidarité vieillesse – c'est-à-dire pour rembourser leurs dettes. Au total, sur les 134,6 milliards d'euros de dette qui lui ont été transférés depuis sa création, 42,7 milliards seulement ont été remboursés. Reste donc presque 92 milliards, à quoi il faut ajouter les 85 milliards d'euros de dettes supplémentaires que le gouvernement prévoit de lui transférer au titre des années 2009 à 2011.

Les ressources de la Cades proviennent de la CRDS (Contribution au remboursement de la dette sociale) et de 0,2 point de CSG, ce qui a représenté en 2009 au total 8 milliards d'euros. C'est loin de faire le compte, même avec les nouvelles ressources décidées par le gouvernement. Pour rembourser les dettes qui viennent à échéance, et payer les intérêts dus, la Cades doit lancer des emprunts sur les marchés financiers, accroissant de ce fait encore le poids de la dette. Le gouvernement vient de décider de repousser de quatre ans, jusqu'en 2025, la durée de vie de la Cades. C'est la quatrième fois que cette date butoir est reculée : à l'origine, elle avait été fixée à 2009. Mais cela ne fait que repousser l'échéance, sans régler le problème du trou creusé dans les caisses de la Sécurité sociale par les bas salaires, le chômage et les cadeaux au patronat.

J.-J. L.

Vendredi 10, samedi 11 et dimanche 12 septembre,

Lutte Ouvrière sera présente à la fête de *l'Humanité*

Dans le stand Lutte Ouvrière, situé avenue Lise-London, près de l'Agora de *l'Humanité*, vous trouverez :

- ***Des débats***
  Vendredi de 20 h à 22 h
  Samedi de 17 h à 19 h
  Dimanche de 14 h à 15 h 30
- **Des expositions**
  La crise du capitalisme
  Les idées de Lutte Ouvrière
- **Un espace librairie**
  Avec les publications de Lutte Ouvrière et des ouvrages sur le mouvement ouvrier

• Pakistan

Une catastrophe naturelle décuplée par les fléaux sociaux

Après deux mois de pluies torrentielles, la situation du Pakistan est catastrophique. Au 30 août, selon l'ONU, au moins 3,2 millions d'hectares, soit 14 % des terres cultivées, avaient été endommagés, près de 5 millions de personnes seraient totalement sans abri, 8 millions auraient besoin d'une aide d'urgence, 17 millions se seraient retrouvées jetées sur les routes et 20 millions auraient été peu ou prou touchées, pratiquement un huitième de la population.

AFP

Côté infrastructures, dont le pays manquait déjà cruellement, 4 000 km de routes et de voies de chemin de fer ont été emportés, des milliers d'écoles et de dispensaires ont été détruits, de même que le réseau électrique, de distribution d'eau ou de gaz de villes et de régions entières.

On dénombrait officiellement fin août 1 600 morts. Mais ce chiffre devrait dramatiquement grimper au fur et à mesure que le recul des eaux et le déblaiement de la boue met au jour les cadavres de personnes jusque-là classées disparues.

La pollution massive de l'eau, l'absence de nourriture des jours durant au plus fort des inondations, les difficultés d'approvisionnement ensuite, l'explosion des prix des denrées de première nécessité, cela s'ajoutant à la malnutrition chronique des populations les plus pauvres, les conditions sanitaires désastreuses, les cadavres non inhumés : tout cela fait craindre le développement d'épidémies. L'Unicef estime que la vie de 72 000 enfants est en danger imminent.

Partout en tout cas des causes sociales ou politiques décuplent la gravité de la situation.

Au nord et au nord-ouest, les combats dans les régions disputées aux talibans ont par exemple provoqué des déplacements et des regroupements des populations dans les vallées, près des rivières.

Au sud, dans le Sind, des membres pakistanais d'ONG décrivaient un système féodal, « *issu du modèle colonial de l'Inde* » dont faisait partie le Pakistan avant son indépendance en 1947. Là, de vastes populations de paysans en état de quasi-servage ont été totalement abandonnées de leurs seigneurs pendant cette catastrophe.

Des semaines durant, la télévision et les journaux ont rapporté des images et des récits de populations ainsi abandonnées à leur sort, montrant des hommes se jetant à l'eau pour quelques bouteilles d'eau en plastique ou quelques sacs de riz jetés à la volée d'un hélicoptère au-dessus de terres inondées, des familles campant sous des abris de fortune, sur des digues ou sur des éminences...

Car si l'armée pakistanaise, la force la plus solide d'un État corrompu, a la réputation d'être un État dans l'État, menant double jeu entre les États-Unis et les milices islamistes et les talibans, dure à réprimer des manifestations de rue, elle s'est montrée totalement dépassée par la catastrophe.

Mi-août, la presse a d'ailleurs rapporté des manifestations de colère de sinistrés contre l'incurie gouvernementale.

Côté puissances internationales, l'aide ne s'est pas pressée non plus. Après bien des appels, le déplacement sur place de son secrétaire général, Ban Ky Moon, fin août, l'ONU a annoncé avoir reçu un peu moins d'un milliard de dollars de promesses de dons. Reste à savoir ce qu'il en sera réellement de ces promesses. L'exemple d'Haïti montre qu'il y a loin de la collecte d'argent à l'aide aux populations sinistrées.

Les États-Unis ont annoncé 102 millions de dollars d'aide, selon le gouvernement pakistanais. Une somme dérisoire, eu égard aux besoins.

Alors qu'ils ont des troupes dans la région et qu'ils continuent la guerre au Pakistan même, ils ont envoyé, en deux temps, 6 puis 19 hélicoptères, qui ont évacué 8 000 personnes et acheminé 820 tonnes de fournitures, dont neuf dispositifs d'épuration de l'eau, principalement dans la vallée de Swat, disputée aux talibans et péniblement reconquise sur eux en 2009.

C'est peu. Mais le gouvernement français, lui, a fait beaucoup moins : il a envoyé un avion avec 60 tonnes de matériel et aurait promis 5,77 millions de dollars d'aide, se classant parmi les donateurs les moins généreux. Il est vrai que Sarkozy a envoyé une lettre à la Commission européenne l'exhortant à se montrer plus généreuse !

Pierre LEMAIRE

• Mineurs chiliens

Un accident qui ne doit rien au hasard

La femme d'un des mineurs chiliens coincés au fond du puits de San José a porté plainte contre les propriétaires de la mine et contre le Service national de géologie et des mines, le Sernageomin, pour manquement à la sécurité.

Cette mine d'or et de cuivre a en effet été fermée en 2007 après un accident qui a causé la mort d'un employé. Puis elle a rouvert en 2008 et, déjà début 2010, un mineur a été blessé à la jambe. La plaignante accuse les propriétaires d'avoir obtenu l'autorisation de réouverture de façon irrégulière. C'est ce que semble confirmer la déclaration d'un ancien directeur du Sernageomin, pour qui ce site n'aurait jamais dû rouvrir car l'accident de 2007 avait « *modifié radicalement* » les conditions géologiques.

Le groupe San Esteban, propriétaire de la mine, nie bien sûr toute responsabilité dans cette catastrophe « *imprévisible* » sur un site qui, selon lui, « *fonctionnait dans les normes* ». Il a annoncé qu'il n'était pas sûr de pouvoir payer les salaires et qu'il pourrait se mettre en faillite, car sa compagnie est « *petite, moyenne* » et ne possède que ce gisement. Mais les mineurs de San José disaient que la mine « *pleurait beaucoup* », pour évoquer les fréquents éboulements. Après l'accident du 5 août, les rescapés ont couru vers une cheminée de secours, et c'est l'absence d'échelle qui les a obligés à rester au fond, avant d'être finalement totalement bloqués par un deuxième éboulement.

D'après les témoignages de mineurs travaillant dans d'autres mines « petites » ou « moyennes » du même style, c'est justement là que les conditions de travail sont les pires et l'insécurité la plus flagrante, ce que n'ignorent sûrement pas les services gouvernementaux qui achètent les minerais à ces sociétés privées.

Les dénégations des propriétaires de San José n'ont convaincu personne et un magistrat, saisi par vingt-six familles de mineurs bloqués au fond du puits, a ordonné le gel de 1,8 million de dollars (1,4 million d'euros) qui devaient revenir aux propriétaires pour la vente de cuivre à l'État chilien. Ce sera une compensation financière, indispensable mais bien faible eu égard aux risques que prennent tous les jours ceux qui descendent sous terre pour les profits de margoulins petits ou gros, et parfois s'y retrouvent pris au piège.

Sylvie MARECHAL

• États-Unis

Cinq ans après l'ouragan Katrina

Qu'est-ce qui a été reconstruit ?

À cette occasion, nous publions deux articles parus dans le journal trotskyste américain *The Spark* daté du 30 août.

Le maire de la Nouvelle-Orléans, Mitch Landrieu, a été pris à partie sur cette question lors d'une réunion de quartier. Les habitants lui demandaient pourquoi il leur fallait toujours faire des kilomètres en dehors de leur quartier pour trouver une épicerie, un médecin ou un hôpital. Le maire a répondu qu'« *on avait promis aux habitants plus que ce qu'on pouvait faire financièrement* ».

Quel mensonge ! Des sommes considérables ont été dépensées en vertu du Gulf Opportunity Zone Act de 2005. Mais elles n'ont pas été consacrées à la reconstruction des quartiers les plus durement touchés, comme le Lower Ninth Ward (un quartier populaire de la Nouvelle-Orléans).

En revanche, l'argent prévu pour la reconstruction a été abondamment versé aux compagnies pétrolières dans le golfe du Mexique. Marathon Oil a obtenu un milliard de dollars pour l'extension d'une raffinerie et 120 millions pour un équipement de stockage en mer. ExxonMobil a obtenu 375 millions pour rénover une raffinerie et une usine chimique à Baton Rouge (également en Louisiane). De l'argent est également allé à des entreprises de construction de plates-formes pétrolières et d'oléoducs.

De l'argent est allé à des promoteurs immobiliers qui ont construit des résidences de luxe près du stade de football de l'université d'Alabama, ou aux propriétaires de luxueuses résidences de bord de mer au Mississipi.

Si on y ajoute tous les emprunts publics non imposables, les crédits d'impôts et autres avantages consentis aux grandes entreprises à travers la Louisiane, l'Alabama et le Mississipi, l'ensemble des aides fédérales à la suite du désastre est énorme.

Alors, comment le maire Landrieu ose-t-il dire aux gens de la Nouvelle-Orléans qu'il n'y a pas d'argent ? Des dizaines de milliards de dollars ont été distribués. C'est seulement quand le quartier qui en a besoin est un quartier ouvrier – et en particulier s'il est noir et pauvre – que les responsables trouvent qu'il n'y a « pas d'argent ».

La vraie violence de l'après-Katrina révélée

Cinq ans après Katrina, la vérité émerge enfin sur les violences qui se sont produites à la Nouvelle-Orléans, des violences qui avaient donné lieu à d'abondants commentaires et rumeurs dans les jours qui avaient suivi l'ouragan. Au bout de cinq ans, les premières poursuites sont enfin engagées contre les véritables gangsters qui ont tué des innocents cherchant à survivre à l'énorme inondation.

Il s'avère que tous ceux qui ont été impliqués dans les tirs d'arme à feu sont des vigiles blancs ou des policiers. En dépit de toutes les rumeurs répandues alors sur les « pillards » noirs et les « gangs noirs de maraudeurs » se livrant à des crimes inqualifiables, c'étaient des gangs de Blancs, officiels et officieux, qui tiraient et tuaient.

Et s'ils le firent, c'est parce que les autorités, comme le maire de la Nouvelle-Orléans Ray Nagin et le gouverneur de Louisiane Kathleen Blanco, au lieu d'organiser les opérations de secours, ont lancé ces gangs de tueurs et les ont autorisés à tirer sur les « suspects de pillage ». Cela dans une ville où à aucun niveau – que ce soit local, étatique ou fédéral – les autorités n'ont fourni de nourriture ou d'eau à ceux qui étaient sinistrés, en sorte que le seul endroit où les gens pouvaient obtenir ce dont ils avaient besoin était des commerces barricadés à l'aide de planches.

Il a fallu cinq ans avant les premières inculpations, parce que les autorités ont dissimulé les informations dont elles disposaient sur les tueries. Si des poursuites sont aujourd'hui enfin engagées, c'est parce que la presse, à commencer par la presse de gauche, des médias noirs, puis l'hebdomadaire de gauche *The Nation*, ont mis en évidence ces tirs et ces meurtres. Ce n'est que récemment que la grande presse bourgeoise comme le *New York Times* a admis ce que la population de la Nouvelle-Orléans savait depuis le début : les auteurs des tueries étaient des Blancs racistes, qui avaient reçu l'accord tacite des autorités comme Nagin et Blanco. Ils ont tiré sur des gens qui avaient tout perdu dans les inondations et qui cherchaient à survivre, parce que les digues protégeant la ville n'étaient pas construites correctement et que le gouvernement n'avait pas organisé l'évacuation de la ville, pourtant indispensable.

Dans une société raciste comme la nôtre, il n'est pas surprenant que les premières rumeurs hystériques qui ont suivi Katrina mettaient en cause une prétendue violence de Noirs, alors que ce qui se passait en réalité était une violence de Blancs – une violence bien plus grande que ce que nous saurons jamais. Bien que les premières enquêtes montrent qu'au moins onze personnes ont été tuées, personne n'a la moindre idée du nombre de ceux qui ont simplement disparu au milieu des destructions massives que les gens de la Nouvelle-Orléans ont subies.

L'armée américaine quitte l'Irak.

• Rassemblement des *Tea Parties* à Washington

La droite américaine est de sortie

À l'appel des dirigeants des *Tea Parties*, 100 000 à 300 000 personnes venant de tout le pays se sont rassemblées samedi 28 août à Washington.

Les Tea Parties, un courant réactionnaire

Les principales figures de la manifestation étaient le présentateur de télévision de la chaîne Fox News Glenn Beck et l'ancienne candidate républicaine à la vice-présidence Sarah Palin, ultraconservatrice. Les organisateurs avaient choisi une date et un lieu symboliques du célèbre discours « J'ai fait un rêve » de Martin Luther King, le 28 août 1963, sans doute pour mieux contourner l'accusation de racisme.

Le mouvement des Tea Parties tire son nom de la Boston Tea Party de 1773, une émeute qui annonça la révolte des Américains contre la domination britannique. Reprenant des thèmes classiques de la droite américaine, ce mouvement revendique la lutte contre le big governement (l'État fédéral fort), contre le déficit public, les impôts ou encore la réforme récente de l'assurance maladie. Il s'est formé en marge du Parti Républicain, mais 80 % de ses militants en sont issus. Il s'agit donc d'abord de militants qui n'ont pas digéré la défaite de 2008 et entendent prendre une revanche lors des élections de mi-mandat, en novembre prochain.

Les désillusions de la présidence Obama

Il est en effet vraisemblable que les Démocrates perdent ces élections, après avoir perdu plusieurs élections partielles ces derniers mois. Le Parti Républicain, complètement discrédité en 2008 après huit années de présidence Bush, s'est requinqué. Il a notamment capitalisé sur les nombreuses déceptions de la présidence Obama. Il y a eu : le maintien de dizaines de milliers de soldats en Irak ; l'intensification de la guerre en Afghanistan ; les attaques contre les immigrés ; les énormes aides publiques aux banques ; l'aggravation de la crise économique pour les classes populaires et l'augmentation du chômage ; le cadeau aux assurances médicales et aux entreprises pharmaceutiques et médicales qu'a représenté la réforme de l'assurance maladie, etc. En gouvernant au service des capitalistes, dans la droite lignée de Bush et consorts, Obama et les Démocrates se sont coupés d'une partie de leur base et ont ainsi permis à la droite conservatrice de relever la tête.

Des bailleurs de fond milliardaires

Le mouvement des Tea parties est financé par plusieurs des principales fortunes du pays : le magnat des médias Rupert Murdoch, propriétaire du réseau n° 1 de télévision, Fox, qui emploie Beck et Palin ; mais aussi les milliardaires David et Charles Koch, dont le patrimoine cumulé les place juste derrière Bill Gates et Warren Buffet au classement des plus riches.

Les Tea parties et la droite républicaine réussiront-ils à progresser dans l'opinion ? C'est possible, car il n'y a pas aujourd'hui aux États-Unis de courant politique significatif contestant les Démocrates sur leur gauche. Et les syndicats, qui ont largement soutenu Obama et ont contribué à son élection, s'aplatissent devant les volontés du pouvoir et des capitalistes, comme dans l'automobile, contribuant ainsi à démobiliser les travailleurs. Et plus Obama gouvernera au service des plus riches, plus il démoralisera sa base électorale, laissant ainsi les coudées franches à la droite conservatrice.

Michel BONDELET

• Expulsions des Roms

Le bal des hypocrites

979 expulsions de Roms roumains et bulgares depuis le 28 juillet, 128 destructions de campements dits illicites, puisqu'installés en dehors d'aires officielles, inexistantes ! Voilà les chiffres dont se gargarise Brice Hortefeux pour s'évertuer à capitaliser les résultats de la campagne, soigneusement orchestrée et entretenue, du gouvernement contre les Roms et, amalgame aidant, les gens du voyage, dont la grande majorité sont français depuis des générations.

Trois membres du gouvernement, pas moins, s'appliquent à traduire en faits le discours menaçant prononcé à Grenoble par Sarkozy. Le ministre de l'Intérieur, celui de l'Immigration, Besson, et le secrétaire d'État aux Affaires européennes, Lellouche – les Roms étant, n'en déplaise à ces messieurs, citoyens européens.

Les deux derniers sont montés au créneau pour faire mine de convaincre la Commission européenne de la légitimité de leur politique ! Pendant ce temps Hortefeux, lui, se montre à l'inauguration d'une aire d'accueil pour familles nomades. Il faut aussi, n'est-ce pas, accréditer l'idée d'expulsions à vocation « humanitaire ». Il s'agirait, selon le ministre de l'Intérieur, de « *protéger ces populations* », de ne pas « *laisser vivre des familles souvent sans accès à l'eau courante* », dans des « *bidonvilles* ». C'est donc pour leur bien qu'on les expulserait... Quelle hypocrisie !

Cela n'empêche pas ces ministres, au même moment, de persister dans leur acharnement en annonçant pour fin septembre une série d'amendements qui devraient « faciliter » les expulsions. Ils estiment ainsi pouvoir « *élargir les possibilités de prendre des arrêtés de reconduite à la frontière pour menace à l'ordre public à l'occasion d'actes répétés de vol ou de mendicité agressive* » qui constituent « *une charge déraisonnable pour notre système d'assistance sociale* ». Pour Hortefeux, il s'agit ni plus ni moins de défendre le « *droit de propriété* » – menacé par qui ? – car, suivez mon regard, « *la France n'est pas un terrain vague* ».

Le Premier ministre, se joignant discrètement à ce chœur, s'est lui aussi mis à pontifier sur « *le mode de vie nomade qui est de moins en moins adapté à la vie d'une société moderne* ». Sauf sans doute quand on « nomadise » entre Gstaad, Saint-Barth et Hollywood...

Viviane LAFONT

AFP

Des Roms, chassés de leur campement reçoivent de la nourriture de la part de bénévoles antiracistes, à Villeneuve d'Ascq, dans le nord du pays.

En Allemagne aussi

En Allemagne, le gouvernement veut accélérer son plan consistant à expulser 10 000 Roms vers le Kosovo. Ces Roms sont en effet présents en Allemagne depuis la guerre du Kosovo en 1999. Une grande partie d'entre eux ont été chassés de leur pays par les milices nationalistes de l'UCK, les autres ont simplement fui le conflit et ses horreurs. Le gouvernement allemand prend aujourd'hui prétexte de la déclaration d'indépendance du Kosovo en juillet dernier pour prétendre que plus rien ne s'oppose à leur retour. Pourtant une délégation du Bundestag s'est rendue au Kosovo en avril dernier. Elle a pu constater que 90 % de ceux qui avaient déjà été expulsés sont au chômage, ne disposent au mieux que d'hébergements d'urgence et que leurs enfants, dont beaucoup sont nés en Allemagne, ne parlent pour la plupart que l'allemand, mais ni l'albanais ni le serbe, et ne sont donc pas scolarisés. C'est donc en parfaite connaissance du sort qui attend les Roms que les autorités les expulsent. Cela se fait sans doute de façon moins spectaculaire que dans la France de Sarkozy, mais c'est tout aussi abject.

Henri MARNIER

Communiqué de Lutte Ouvrière

Samedi 4 septembre

Manifestons contre la politique xénophobe et raciste du gouvernement

Lutte Ouvrière appelle à se joindre samedi 4 septembre aux manifestations et aux rassemblements organisés, dans la plupart des villes importantes et à Paris, par différents partis, syndicats et associations pour protester contre la campagne xénophobe du gouvernement.

Les expulsions spectaculairement orchestrées de centaines de Roms, après le nombre record de reconduites à la frontière de sans-papiers originaires de divers pays, cette propagande révoltante visant à faire des étrangers des citoyens de seconde zone, voire des suspects auxquels il serait justifié de supprimer des droits, sont des injustices inacceptables commises contre les plus démunis de notre société. C'est pourquoi nous serons avec ceux qui, samedi 4 septembre, veulent profiter de cette occasion pour dire qu'ils n'acceptent pas la démagogie raciste et anti-pauvres d'un gouvernement qui veut ainsi camoufler ses attaques contre les retraites et sa politique antiouvrière au service des capitalistes et des banquiers.

Mais il ne sera pas pour autant question pour nous de célébrer, comme le feront les initiateurs de cette manifestation, l'anniversaire de la création de la IIIe République. Nous ne pouvons pas oublier que ce régime s'est illustré par le massacre des Communards en 1871, puis par l'expansion coloniale française, suivie du massacre et de la spoliation des peuples coloniaux. Et nous nous souvenons aussi qu'il a été l'un des artisans de la boucherie que fut la Première Guerre mondiale, pour finir, il y a 70 ans, par voter en 1940 les pleins pouvoirs à Pétain. Ce n'était pas un régime de liberté, d'égalité ou de fraternité : ni en France, ni à plus forte raison dans les pays qu'elle avait réduits à l'état de colonies. Pas plus d'ailleurs que les Républiques qui ont suivi.

Nous serons donc dans la rue samedi 4 septembre pour dire aussi que, pour les classes populaires et les opprimés de tous les pays, l'avenir pour lequel il convient de lutter, c'est celui d'une société débarrassée de l'exploitation capitaliste et des oppressions qu'elle engendre.

À Paris, la manifestation partira à 14 heures de la place de la République

• Quand Sarkozy attaque les Roms

Les politiciens défendent leurs privilèges

Les discours de Sarkozy désignant à la vindicte populaire les étrangers en général et les Roms en particulier, leur traduction dans les faits par son fidèle Hortefeux fondant sur les baraquements « illégaux », ont suscité quelques remous dans leur propre camp politique.

Sarkozy n'est en effet pas le seul à utiliser les Roms, qui n'en peuvent mais. Les uns flattent les préjugés racistes d'une fraction de la population en vue des prochaines échéances électorales. Les autres se posent en éventuels concurrents, en utilisant ce sujet pour se démarquer à peu de frais de Sarkozy et en visant la fraction de l'électorat de droite mal à l'aise devant ce déferlement gouvernemental de xénophobie.

Tous les politiciens de droite qui croient à la vie après Sarkozy ont ainsi fait entendre leur petite différence. Il y a ceux qui se voient un destin national, comme Villepin, Juppé ou Fillon, Premier ministre « loyal » affichant le sourire de celui qui n'en pense pas moins. Il y a ceux qui avaient déjà envie de quitter le gouvernement en lorgnant vers l'Élysée, comme Morin, actuel ministre « centriste » de la Défense, qui menace d'être candidat à la présidentielle, ou Boutin, qui se rallie ou s'éloigne de Sarkozy au gré des postes proposés. Il y a enfin, et ce sont les plus lamentables, les ministres dits « d'ouverture ».

Kouchner, ex-socialiste rallié à Sarkozy pour un maroquin, affirme avoir songé à démissionner. Mais, dit-il, « *qu'est-ce que ça aurait fait pour les Roms ?* » Et qu'est ce que cela fait, à part pour lui, qu'il reste ministre une seconde de plus ?

Fadela Amara, de son côté, s'est finalement prononcée contre les expulsions et contre l'élargissement de la déchéance de la nationalité. Mais en ajoutant qu'elle restait au gouvernement.

Ces deux éminents représentants de la morale en politique savent avoir une bonne chance de passer à la trappe lors du remaniement ministériel d'octobre. Dans ces conditions, se démarquer de Sarkozy s'est tenter de préparer l'avenir. Mais démissionner, c'est gâcher ses chances d'être reclassé en toute tranquillité après le remaniement ministériel.

Comme le dit la sagesse populaire : « Quand la hyène a un renvoi, le chacal se bouche le nez sans s'éloigner ».

Paul GALOIS

• Réduction de l'aide au logement étudiant

Le gouvernement renonce à son projet

Au début de l'été, dans le cadre de ses mesures d'austérité, le gouvernement avait annoncé qu'il allait réduire l'aide au logement pour les étudiants. Plus précisément le ministre du Budget, François Baroin, voulait supprimer la demi-part fiscale pour enfant à charge lorsque cet enfant à charge touchait une aide personnalisée au logement (APL).

Pour les étudiants de milieu populaire et leurs familles, cela aurait signifié soit renoncer à cette aide, soit voir les impôts sur le revenu augmenter à cause de la perte de la demi-part. 650 000 étudiants et leurs familles étaient concernés.

En prenant l'exemple d'une famille ayant deux parents avec un revenu cumulé de 4 800 euros brut et deux enfants étudiants, un sénateur a calculé que cette mesure se serait traduite, soit par la suppression d'une aide au logement de 1 685 euros par an, soit par l'augmentation de l'impôt sur le revenu de 3 400 euros. Les conséquences que cela aurait pu avoir pour des jeunes de milieu populaire tentant de faire des études, évidemment, le gouvernement s'en fichait.

Mais le gouvernement prépare bien d'autres violentes attaques contre le niveau de vie des travailleurs, certaines prévues, comme celle sur les retraites, d'autres à venir, qui se cachent derrière l'annonce floue de « *supprimer des niches fiscales* » en vue de faire 10 milliards d'économies.

En attendant, le gouvernement préfère renoncer cette année à quelque 80 millions d'euros que devait rapporter cette attaque contre les étudiants et leurs familles plutôt que de risquer de mettre de l'huile sur le feu, alors qu'il n'est pas très sûr de ce que sera la mobilisation contre son attaque sur les retraites.

Ce n'est pas le moment de mettre en colère des centaines de milliers de familles et de risquer une confrontation avec les étudiants.

Pour des raisons qui ne sont pas électorales, le gouvernement ne tient pas à additionner les mécontentements en ce moment et il multiplie les gestes, non seulement vis-à-vis des étudiants mais aussi des agriculteurs, des professions libérales.

Car malgré ses rodomontades le gouvernement craint qu'une trop forte mobilisation populaire redonne du courage à tous ceux qui en ont assez de payer pour les riches.

Pierre ROYAN

• Logement étudiant

Arnaques privées et hypocrisie gouvernementale

Un rapport de la Direction générale de la concurrence et de la répression des fraudes (DGCCRF), dont des éléments ont été rendus publics par le journal *Le Parisien* du 30 août 2010, épingle les entreprises qui louent des logements meublés aux étudiants : clauses illégales dans les contrats, publicité mensongère, logements qui ne correspondent pas aux descriptions, avance conservée sans raison, interdiction d'héberger des amis, etc. *« Nous n'avons pas trouvé un seul contrat ne comportant pas au moins une anomalie »*, affirme au *Parisien* un spécialiste de la DGCCRF.

Et il ne s'agit pas de petits margoulins agissant dans leur coin : les deux plus grandes entreprises du secteur, Lamy Résidence (Studéa) et Réside Étude (les Estudantines), qui gèrent à elles deux plus de 200 résidences, ont été prises la main dans le sac. De plus, dans l'essentiel des villes universitaires, ces locations meublées pour étudiants sont de 50 % à 100 % plus chères qu'un studio non meublé de la même surface sur le marché ordinaire.

Le rapport de la DGCCRF aurait même « choqué » le secrétaire d'État à la Consommation, Hervé Novelli, qui a annoncé dans la presse qu'il avait lancé pour la rentrée « *une vague de contrôles renforcés* », et n'excluait pas de « *réfléchir à des sanctions* ». On va voir ce qu'on va voir !

Cette indignation du ministre comporte une bonne dose d'hypocrisie. Si tant d'étudiants sont obligés de se tourner vers ces marchands de sommeil légaux, c'est que le nombre de places en cité universitaire est complètement insuffisant : il y a 160 000 places pour 2,2 millions d'étudiants, or plus de 50 % d'entre eux ne vivent pas dans leur famille. En Ile-de-France, il y a 17 000 places pour 600 000 étudiants !

En 2004, le gouvernement s'était donné le bien modeste objectif de loger un étudiant sur dix dans les cités universitaires en 2014, ce qui nécessiterait la construction de 60 000 chambres. Le problème resterait entier même si ce plan était entièrement réalisé, or c'est bien loin d'être le cas : moins de 13 000 logements étudiants ont été construits ou acquis par les Crous depuis 2004, moins d'un tiers de ce qui aurait dû être construit en 2010. La ministre de l'Enseignement supérieur, Valérie Pécresse, a beau se féliciter que 5 000 logements seraient construits cette année, on est bien loin du compte.

Les étudiants ont affaire au même problème que toutes les autres catégories de la population pour se loger. L'État refuse de mettre en chantier le grand nombre de logements corrects à loyer abordable qui seraient pourtant nécessaires. En plus, cela ferait baisser les loyers pour toute la population, tout en luttant contre le chômage.

Nicolas MANNE

• Pauvres, jeunes en difficultés, foyers :

Le nouveau marché des sociétés de surveillance

Dans les Centres d'hébergement et de réinsertion sociale accueillant des personnes sans domicile ou dans les foyers prenant en charge des mineurs placés par la justice et en grande difficulté, la présence la nuit était jusque-là assurée par des éducateurs ou des veilleurs de nuit. Depuis quelques mois, le projet de recourir à des sociétés de surveillance, et donc à des agents de sécurité, est annoncé par différentes directions d'associations à caractère social. Il est déjà expérimenté en Seine-Saint-Denis dans un foyer de la Protection judiciaire de la jeunesse.

Les objectifs évoqués sont différents d'un site à l'autre. En Seine-Saint-Denis, il s'agit soi-disant de lutter contre l'épuisement policier dû à de très nombreux appels en provenance des foyers et des centres d'hébergement, et ainsi de soulager des professionnels dépassés par un sentiment d'insécurité. Il est utile de préciser que les éducateurs ou veilleurs de nuit travaillent le plus souvent seuls des nuits entières, prenant en charge des groupes de jeunes ou de personnes très en difficulté.

À Strasbourg, il s'agit de résoudre ainsi des problèmes de gestion du personnel et d'arrêts maladie. Les veilleurs de nuit travaillant également seuls dans des foyers pouvant accueillir trente à quarante personnes, c'est leur état de santé et de fatigue qui témoigne de conditions de travail lamentables.

Le recours aux sociétés de surveillance se concrétise donc désormais par des expérimentations sur tout le territoire. Il s'inscrit dans une réflexion sécuritaire visant à disqualifier les personnels éducatifs et à stigmatiser un peu plus des jeunes ou adultes n'en ayant vraiment pas besoin.

De plus, il s'agit également de rendre plus difficiles des revendications collectives entre collègues n'ayant plus les mêmes conditions de travail, les mêmes employeurs et les mêmes droits. C'est un mode de management depuis longtemps connu des travailleurs du secteur de l'industrie ou d'autres encore ; c'est une nouveauté pour le secteur social.

Il y aurait pourtant bien d'autres solutions, à commencer par l'embauche de professionnels formés, veilleurs de nuit ou éducateurs, afin de permettre un travail en doublure et ainsi de sécuriser les postes de travail. Mais les directions des associations évoquent sans cesse des budgets en baisse, situation aggravée avec la crise économique.

Toutefois, cette tendance n'est pas sans déclencher la colère des professionnels du secteur social, qui multiplient tracts et pétitions. À Strasbourg, la situation est tendue et un mouvement de grève est évoqué, dans un secteur peu coutumier de ce type de mobilisation et sans cesse culpabilisé entre les besoins des publics accueillis et des conditions de travail s'aggravant année après année (travail en sous-effectif, non-remplacement des postes durant les congés, embauche de plus en plus fréquente en CDD).

Le recours à des agents de sécurité en situation précaire et non formés n'est certainement pas la solution à la violence exprimée par les jeunes et les adultes accueillis dans ce type de foyer et dont les premiers besoins restent l'emploi, la formation et l'accès aux soins.

Correspondant LO

• Segula-AIS (Bouches-du-Rhône)

En grève contre les réductions de salaire !

Les travailleurs de Segula-AIS se sont mis en grève du lundi 23 août au mardi 31, pour exiger le maintien de leur paie. Segula-AIS est une entreprise sous-traitante qui fabrique et monte les structures, c'est-à-dire les carcasses des hélicoptères. Ils sont 250 à y travailler, sur le site d'Eurocopter lui-même et dans les entreprises situées à Vitrolles et Aix-les-Milles.

LO

Après la reprise d'AIS par le groupe Segula, la direction a voulu réduire les coûts de fabrication.

Ainsi, début juillet, la direction décidait que les paies seraient laminées en supprimant la plupart des primes. Cela représentait des pertes pour certains de 500 à 1 000 euros, et parfois plus. Avec vingt ans d'ancienneté dans un travail qualifié, les ouvriers retombaient à un salaire de 1 300 euros.

Durant deux semaines, les ouvriers ont manifesté leur mécontentement en ralentissant le travail. Finalement, ils décidaient de se mettre en grève lors d'une assemblée générale, lundi 23 août. Les dirigeants d'Eurocopter commencèrent à craindre que la production soit bloquée.

Les grévistes se réunissaient en AG à près d'une centaine. Trois fois de suite, entre quarante et quatre-vingts ouvriers grévistes sont venus diffuser des tracts à la porte d'Eurocopter. L'accueil était bon, plusieurs salariés manifestaient leur sympathie. À l'intérieur, les tracts des grévistes étaient commentés largement.

Ils ont aussi manifesté dans l'usine d'Aix-les-Milles aux cris de « *Pas de baisse des salaires* ». Le jeudi 26, trouvant que les négociations traînaient en longueur, ils ont envahi la salle de réunion.

Lundi 30, la direction proposait de transformer en primes soumises aux cotisations une partie des primes qu'elle avait voulu supprimer, de telle sorte que personne ne perde plus de 150 euros. Les jours de grève seraient payés normalement, déplacements compris, mais il faudrait les récupérer en temps de travail.

Dans un premier temps, mardi au matin, les grévistes rejetaient massivement cette proposition, pour finalement l'accepter après une petite amélioration et décider de reprendre le travail mercredi.

Il n'en reste pas moins qu'ils ont fait reculer sérieusement leur direction.

Correspondant LO

• Centrale EDF de Cattenom (Moselle)

Prestataires pas prêts à se taire

Jeudi 26 août, 70 travailleurs de l'entreprise sous-traitante Polinorsud faisaient le piquet devant la centrale nucléaire de Cattenom. Ils avaient installé des tables, chaises et barbecue avec une caisse de solidarité à la porte. Sur la porte d'entrée, une banderole *« Merci EDF »* pour protester contre le fait qu'ils sont dans l'incertitude de leur avenir après que leur employeur, Polinorsud, a perdu le marché avec EDF pour intervenir sur la centrale.

Ces travailleurs – certains sont employés depuis le démarrage de la centrale il y a vingt ans – font des travaux de calorifugeage et d'échafaudage. Mais voilà, au jeu des appels d'offres bien obscurs, ce sont deux autres sociétés, Spie Nucléaire et Preziozo, qui ont repris le marché, deux filiales du groupe Suez.

Bien sûr, une partie des 114 travailleurs de Polinorsud, sans compter les CDD, seront repris par les deux vainqueurs de l'appel d'offres. Car les entreprises postulent à ces appels d'offres sans avoir le personnel pour réaliser le travail. Mais à quelles conditions de salaire et de travail seront-ils repris ? Preziozo a clairement dit que ceux qui travaillent à Cattenom devront aussi aller faire des chantiers à Fessenheim, en Alsace. Et quel sera l'avenir de ceux qui ne seront pas repris ?

Pendant des années, EDF a demandé à ces travailleurs de faire des heures supplémentaires, d'être disponibles en permanence, y compris le dimanche. Les anciens du site se souviennent encore les avoir vus le week-end à l'organisation de la course « Tout Cattenom court » en tant que « bénévoles ».

Toute l'année 2011 étant très chargée en travaux à la centrale, on leur demande de préparer maintenant les chantiers de gros entretien à venir, mais pendant six mois seulement… avant de les mettre à la porte ! Et cela les révolte.

C'est pour exiger des garanties que les travailleurs de Polinorsud se sont mobilisés, soutenus par leurs syndicats et ceux du site d'EDF. Garanties qu'ils réclament depuis des semaines sans que les directions daignent leur préciser les conditions de transfert d'une entreprise à l'autre, surtout en ce qui concerne les primes – qui représentent une partie importante de leur revenu – et les conditions de travail.

Ils ont déjà fait plusieurs débrayages. Mais le 26 août, c'était la grève totale. Ils ont prévu de se mobiliser et de se rassembler le 7 septembre à la porte de Cattenom, pour dénoncer la façon dont EDF traite les salariés de la sous-traitance – ils sont 22 000 à l'échelle nationale à participer au fonctionnement quotidien des centrales, pour 20 000 agents EDF employés dans le nucléaire.

EDF joue les pyromanes en mettant en concurrence les entreprises sous-traitantes (sans parler des règlements de comptes ou des arrangements entre patrons d'entreprises sous-traitantes), leurs actionnaires et EDF. Tout cela n'est pas sans conséquences pour la sécurité des installations, car cette valse de sous-traitants désorganise le travail.

En tout cas, les travailleurs de Polinorsud refusent de faire les frais de l'opération.

Étienne HOURDIN

• CAF Nancy

L'organisation de la pagaille téléphonique

Tous les allocataires savent bien qu'il est compliqué de joindre la CAF par téléphone. Ainsi depuis le début de l'année, en Meurthe-et-Moselle, un appel sur trois n'a pas été traité par les 14 conseillers téléphone, qui peinent à répondre aux 20 000 appels reçus chaque mois.

Prenant prétexte d'améliorer le taux de réponse, la Caisse nationale met de plus en plus souvent en place des plateformes « mutualisées » régionales ou nationales, pour absorber une partie du flux d'appels.

Ce fut le cas récemment, quand la moitié des CAF du nord-est de la France ont adhéré à l'offre de soutien téléphonique proposé par la CAF de l'Allier et la Caisse nationale. Cela consiste à rediriger jusqu'à 35 % des appels des allocataires vers un sous-traitant privé, qui se charge de répondre aux questions les plus simples. Pour financer ce projet, la Caisse nationale a déboursé 6 millions d'euros, récupérés de « dépenses non exécutées » dans les CAF... ou, pour être clair, d'économies sur le dos des salariés.

Le même type d'organisation a été prévu avec le futur RSA jeune, pour lequel les allocataires sont invités à appeler la plate-forme « Allô, Service Public » au 3939. Et pour ceux qui composeraient malgré tout le numéro habituel de leur CAF pour s'informer sur cette nouvelle prestation, le serveur vocal les redirigera vers une autre plate-forme gérée par un sous-traitant privé. Évidemment, les conseillers téléphone de ces plates-formes seront formés a minima, pour ne répondre qu'aux questions les plus courantes et encourager les allocataires à effectuer le test d'éligibilité au RSA sur le site Internet de la CAF.

Avec le développement des « mutualisations » et de la sous-traitance, les conseillers téléphoniques des CAF sont légitimement inquiets pour leur avenir... et pour la qualité des réponses apportées aux allocataires.

Correspondant LO

• Le congrès des peuples d'Orient à Bakou

Les peuples opprimés appelés en renfort de la révolution prolétarienne

Le 1er septembre 1920, plus de deux mille militants venus de toute l'Asie centrale, de la Russie soviétique et des principaux pays impérialistes se retrouvaient à Bakou, capitale de la toute jeune république socialiste d'Azerbaïdjan. Ce congrès des peuples d'Orient proclamait que l'alliance du prolétariat des pays industrialisés et des peuples colonisés ou opprimés par l'impérialisme pouvait en finir avec l'ordre capitaliste et construire un monde vivable pour les opprimés.

Affiche de 1920 représentant l'émancipation des femmes d'Orient, en particulier musulmanes, sous le drapeau de la révolution socialiste.

ARC

Il le faisait à Bakou, la ville du pétrole russe, aux bords de la mer Caspienne, où les travailleurs de cette industrie, originaires de toutes les nationalités d'Asie centrale, s'étaient fondus en une classe ouvrière révolutionnaire, aux avant-postes du mouvement depuis le début du siècle. Pour l'Internationale Communiste, regroupant depuis 1919 les ouvriers révolutionnaires des pays développés et qui avait convoqué ce congrès des peuples d'Orient, il s'agissait de proposer une perspective et une politique au milliard et demi d'opprimés de ce qu'on n'appelait pas encore le Tiers Monde

Tempête sur l'Asie

Si la Révolution russe de 1917, explosant après trois ans de guerre mondiale, avait marqué le début d'un processus révolutionnaire dans les pays industrialisés, elle avait aussi puissamment accéléré l'agitation sociale et les crises révolutionnaires dans les pays coloniaux et semi-coloniaux. Au moment même où les ouvriers luttaient pour le pouvoir en Allemagne, en Hongrie, en Finlande, en Italie, la domination impérialiste était contestée en Turquie, en Chine, en Perse, en Inde, etc. De plus, la Révolution russe ne symbolisait pas seulement la victoire possible du prolétariat et la construction d'un État ouvrier, mais aussi l'alliance entre le prolétariat et une paysannerie pauvre, immense, opprimée et humiliée, qui ressemblait par bien des traits à celle des pays d'Asie. En outre, une des premières mesures du jeune État ouvrier avait été de mettre fin à l'oppression nationale exercée depuis des siècles par l'État russe sur les peuples de son Empire. Si la Russie des tsars avait été surnommée « la prison des peuples », la Russie soviétique avait brisé ces barreaux et détruit ces murailles. De là étaient nées la Finlande et la Pologne, qui s'étaient éloignées de la Russie soviétique, et les républiques d'Ukraine, d'Azerbaïdjan et d'autres, qui allaient constituer avec elle l'Union soviétique. L'Internationale Communiste pouvait donc s'adresser aux masses opprimées d'Asie en s'appuyant sur le bilan de la Révolution russe qui avait donné la terre aux paysans et la liberté aux peuples opprimés. Et en effet, l'écho d'Octobre 1917 avait puissamment résonné en Asie et les délégués qui avaient parcouru des milliers de kilomètres pour se rendre à Bakou n'avaient pas grand-chose à voir avec les politiciens socialistes d'Europe de l'Ouest ni même avec les bolcheviks russes. Ces derniers furent en effet assez surpris de voir qu'un certain nombre de délégués avaient profité du voyage pour faire des affaires commerciales et que d'autres, ou les mêmes, interrompaient les travaux du congrès à l'heure de la prière. La flamme de la révolution attirait à cette époque les papillons les plus bigarrés.

De la révolution russe à la révolution mondiale

En 1919, le Manifeste du premier congrès de l'Internationale Communiste affirmait : « *Esclaves coloniaux d'Afrique et d'Asie, l'heure de la dictature prolétarienne en Europe sonnera pour vous comme l'heure de votre délivrance.* » Comme Lénine l'expliquait cette même année, la capacité de résistance des bourgeoisies était, entre autres, fondée sur l'exploitation éhontée des peuples coloniaux, laquelle leur permettait à la fois d'entasser d'immenses richesses et d'en distraire une partie pour servir d'amortisseur social dans les métropoles impérialistes. Aussi la révolution sociale devait-elle attaquer de l'intérieur, par des révolutions ouvrières, et de l'extérieur, par des luttes d'émancipation dans les colonies et semi-colonies, pour vaincre les puissantes bourgeoisies d'Angleterre, de France, des États-Unis.

L'alliance avec les mouvements révolutionnaires dans les colonies correspondait à une nécessité vitale pour l'État ouvrier russe. Ce dernier était alors menacé militairement par les armées impérialistes. Des mouvements dans les colonies auraient immédiatement desserré l'étau entourant la forteresse révolutionnaire.

C'est Lénine lui-même qui rédigea et défendit les thèses sur la question nationale et coloniale au deuxième congrès de l'Internationale Communiste, en août 1920. Et ce sont quelques-uns des dirigeants de ce congrès qui, à son issue, se rendirent à Bakou pour y rencontrer les délégués des peuples d'Orient. Cette confiance dans les capacités révolutionnaires des peuples les plus opprimés, véritables damnés de la terre, rompait avec les traditions du mouvement ouvrier d'avant-guerre. Car si Marx et Engels avait affirmé en leur temps qu'un « *peuple qui en opprime un autre ne saurait être libre* » et soutenu les révolutionnaires irlandais et les révoltés indiens contre la Grande-Bretagne, leurs successeurs sociaux-démocrates avaient la plupart du temps fermé les yeux sur la politique coloniale. Et il ne fut pas facile de les faire ouvrir à certains. En 1921, Trotsky écrivait : « *Il nous faut profiter de toutes les occasions pour inculquer aux ouvriers l'idée que les colonies ont le droit de se soulever contre la métropole et de s'en séparer. Nous sommes tenus, en toute occasion, de souligner que le devoir de la classe ouvrière est de soutenir les colonies qui s'insurgent contre la métropole. Non seulement en Angleterre, mais en France, la révolution sociale comporte, en même temps que l'insurrection du prolétariat, l'insurrection des peuples coloniaux contre la métropole.* »

Une politique communiste

Les résolutions du deuxième congrès de l'Internationale définissaient les tâches des communistes dans les pays d'Orient et soulignait la nécessité « *que les éléments des plus purs partis communistes soient groupés et instruits de leurs tâches particulières, c'est-à-dire leur mission de combattre le mouvement bourgeois et démocratique* ». Le congrès de Bakou, en même temps qu'il s'adressait aux peuples d'Orient dans leur ensemble, tentait de jeter les bases d'un mouvement communiste dans chacune des régions concernées.

L'explosion révolutionnaire sortie de la guerre mondiale a commencé à refluer dans les années suivantes et ce reflux a emporté avec lui jusqu'au souvenir du congrès du Bakou et d'une politique révolutionnaire à l'échelle de la planète. Mais, malgré tout, l'alliance de fait de l'État ouvrier, du prolétariat des pays industrialisés et des peuples opprimés a prouvé sa validité. En effet en ce début des années 1920 l'impérialisme, incapable de combattre sur tous les fronts, avait été obligé de laisser vivre l'État ouvrier russe... même si l'isolement de ce dernier allait permettre en quelques années à un appareil bureaucratique d'usurper le pouvoir.

Paul GALOIS

• 16 000 postes d'enseignants supprimés

Une rentrée scolaire catastrophique en perspective

Le principal syndicat des collèges et lycées a confirmé vendredi 27 août son appel à la grève pour le lundi 6 septembre contre les économies faites par le gouvernement sur le dos de l'éducation. Il appelle également à faire grève et à manifester contre les attaques du gouvernement sur les retraites le mardi 7 septembre.

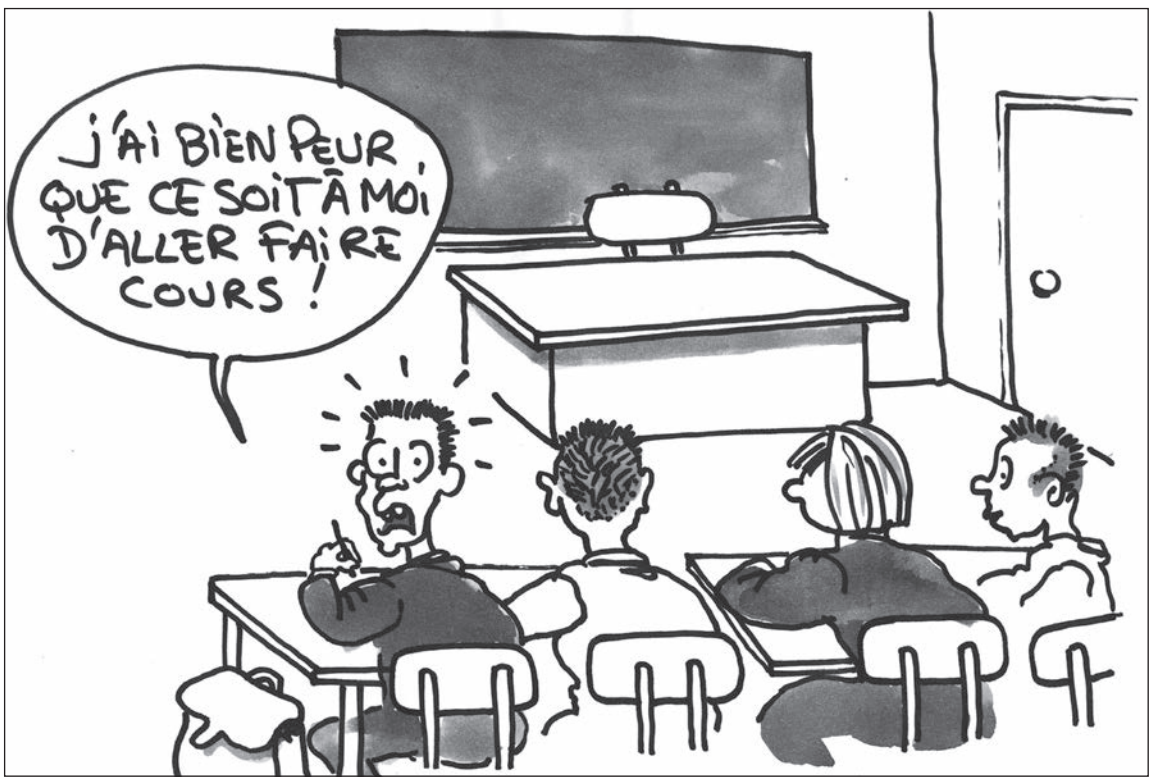

Cette rentrée se fera avec 16 000 enseignants en moins ; depuis 2003 plus de 40 000 emplois d'enseignants ont disparu dans les seuls collèges et lycées. Mais en fait cela fait vingt ans que, chaque année, des milliers d'emplois d'enseignants sont supprimés dans les collèges et les lycées, comme dans les écoles primaires et maternelles. Bien évidemment, la conséquence immédiate de cette politique est la dégradation continue des conditions dans lesquelles les jeunes étudient, et aussi bien entendu des conditions dans lesquelles travaille tout le personnel nécessaire au fonctionnement des établissements scolaires. Les suppressions de postes ne touchent pas les seuls enseignants, mais aussi les surveillants, le personnel de nettoyage et de cantine, les infirmières et médecins scolaires, ou encore les conseillers d'orientation.

Les différents ministres qui se succèdent à la tête du ministère de l'Éducation nationale justifient toujours de la même manière leur politique. Ils avancent entre autres une prétendue diminution du nombre d'enfants à scolariser. Mais c'est au contraire à une augmentation que l'on assiste ces dernières années, en particulier du fait de l'arrivée des enfants nés lors du « baby boum » de 1999-2000. De ce fait, depuis deux années, le nombre d'élèves qui rentrent en classe de 6e au collège augmente, ce qui entraînera automatiquement dans les années à venir une remontée du nombre d'élèves dans toutes les autres classes. D'Allègre en passant par Fillon, Darcos jusqu'à l'actuel ministre Chatel, tous déclarent assez régulièrement que la réussite des élèves ne dépend pas du nombre d'élèves par classe ; on apprendrait, selon eux, tout aussi bien à 35 qu'à 20 dans une classe.

Mais dans les coulisses, le gouvernement ne s'embarrasse évidemment pas de tels prétextes. La presse a rendu public, il y a quelques mois, un document confidentiel adressé aux recteurs qui indiquait crûment toutes les pistes que ceux-ci devaient explorer pour supprimer encore plus de postes d'enseignants : l'augmentation des effectifs par classe, la fermeture des petits établissements, la diminution des heures d'enseignement dans nombre de matières grâce à la « réforme » des collèges et des lycées initiée par Luc Chatel.

La réforme du recrutement et de la formation des enseignants est une autre trouvaille du ministre qui devrait permettre, d'après le Snes, la suppression de l'équivalent de 5 000 emplois dans le secondaire. Dès cette année, 8 000 enseignants stagiaires du secondaire vont se retrouver, sans aucune formation, à plein temps devant une classe entière. Même chose dans le primaire pour à peu près autant de nouveaux enseignants. Belle façon d'améliorer la qualité de l'enseignement que de ne pas apprendre le métier aux enseignants débutants !

Le gouvernement applique dans l'éducation, comme dans tous les services publics, la même politique avec le même objectif : faire des économies à tout prix sur tout ce qui est utile à la population, pour combler un déficit creusé par les cadeaux aux plus riches. Alors, les très bonnes raisons ne manqueront pas aux enseignants pour être en grève et dans la rue le 6 septembre, et pour remettre ça le 7 !

Aline RETESSE

Chatel fait son cinéma de rentrée

Réunion mercredi 24 août avec les « équipes mobiles de sécurité », interview jeudi 26 août à la une du *Figaro*, conférence de presse le 31 août : Luc Chatel s'agite pour tenter de convaincre parents, élèves et enseignants qu'il se démène pour l'école.

Avec ses déclarations du 26 août dernier, le ministre de l'Éducation nationale a apporté sa pierre à la campagne sécuritaire du gouvernement. Il a, paraît-il, beaucoup travaillé après la lecture d'un rapport d'un criminologue, Alain Bauer, sur la question de la sécurité à l'école. Et il répète à l'envi : « *L'école ne fonctionne que s'il y a une autorité. Et pour cela, toute infraction doit être sanctionnée* », il faut une « *tolérance zéro* ». Voilà pour les paroles creuses. En ce qui concerne les mesures concrètes, Luc Chatel est nettement moins bavard. Il propose de « *rappeler les règles élémentaires de civilité* ». Bravo ! De demander aux élèves de se lever à chaque début de cours, ou encore de sanctionner toute infraction, mais sans exclure les élèves plus d'une semaine des cours, et encore moins des établissements scolaires.

Les problèmes d'insécurité, et surtout les problèmes d'incivilité qui sont bien plus fréquents, sont certes bien réels. Mais ils ne sont qu'un aspect des difficultés actuelles dans l'enseignement. Luc Chatel fait semblant de croire que ces problèmes se résument à des problèmes d'autorité, de sanctions, des questions de sécurité qui ne devraient plus être « *secondaires dans la pédagogie* ».

Et il ne met pas en cause, bien sûr, les très mauvaises conditions d'enseignement liées aux suppressions de postes d'enseignants ou de surveillants. De quoi mettre un peu plus en colère les enseignants !

F.G.

Le RSA jeune entre en vigueur... très discrètement

À partir du 1er septembre 2010, les jeunes de moins de 25 ans pourront toucher le RSA. C'est la mesure phare du plan « Agir pour la jeunesse » que Sarkozy avait annoncé en grande pompe en septembre 2009. À l'en croire, 160 000 jeunes seraient concernés, et 250 millions d'euros leur seraient consacrés chaque année par ce biais.

La réalité est assez différente des annonces gouvernementales : pour pouvoir prétendre au RSA, un jeune travailleur de moins de 25 ans devra avoir travaillé au moins deux ans au cours des trois dernières années, avoir épuisé ses droits à l'allocation chômage, et n'avoir aucune autre ressource. L'actuel ministre de la Jeunesse a refusé de dire combien de jeunes pourront en bénéficier.

Le budget, lui, est plus parlant : le gouvernement n'a mis de côté pour le RSA jeune que 20 millions d'euros en tout et pour tout d'ici à la fin de l'année 2010, ce qui permet de verser les 460 euros par mois du RSA à environ 15 000 jeunes. Des annonces aux actes, le nombre de bénéficiaires a été divisé par dix !

Pour recevoir un coup de pouce du gouvernement, il vaut mieux être un milliardaire de Neuilly qu'un jeune travailleur au chômage.

Nicolas MANNE

• Le cas Hervé Morin

Une veste militaire réversible

Les dernières déclarations de Sarkozy et Hortefeux ont été le prétexte qui a permis à Hervé Morin de découvrir que le gouvernement qu'il regardait hier encore avec les yeux de l'amour ne fait qu'« *attiser la haine* », et « *rechercher des boucs émissaires* » sous prétexte de lutte contre l'insécurité. Bigre ! Lutter contre l'insécurité, a-t-il ajouté, « *cela commence par l'école* ». Une telle banalité fait figure de parole iconoclaste dans un gouvernement qui réduit les postes d'enseignants, avec des conséquences dramatiques pour les milieux populaires. Mais si Hervé Morin a créé le parti du Nouveau Centre, c'est à n'en pas douter pour que sa main droite puisse ignorer ce que fait sa main gauche. Celle-ci s'est carrément transformée en patte folle quand il a déclaré dans le discours de clôture de l'université d'été de son parti : « *Je vous le dis, un enseignant de plus, cela peut faire autant sinon plus qu'un policier pour prévenir la délinquance de demain.* » Il s'en est fallu de peu qu'un ministre de la Défense en exercice dénonce le gaspillage que représente le budget militaire aux dépens de celui de l'éducation !

Jean SANDAY

Lutte Ouvrière - Directeur de publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n° 1014 C 85576